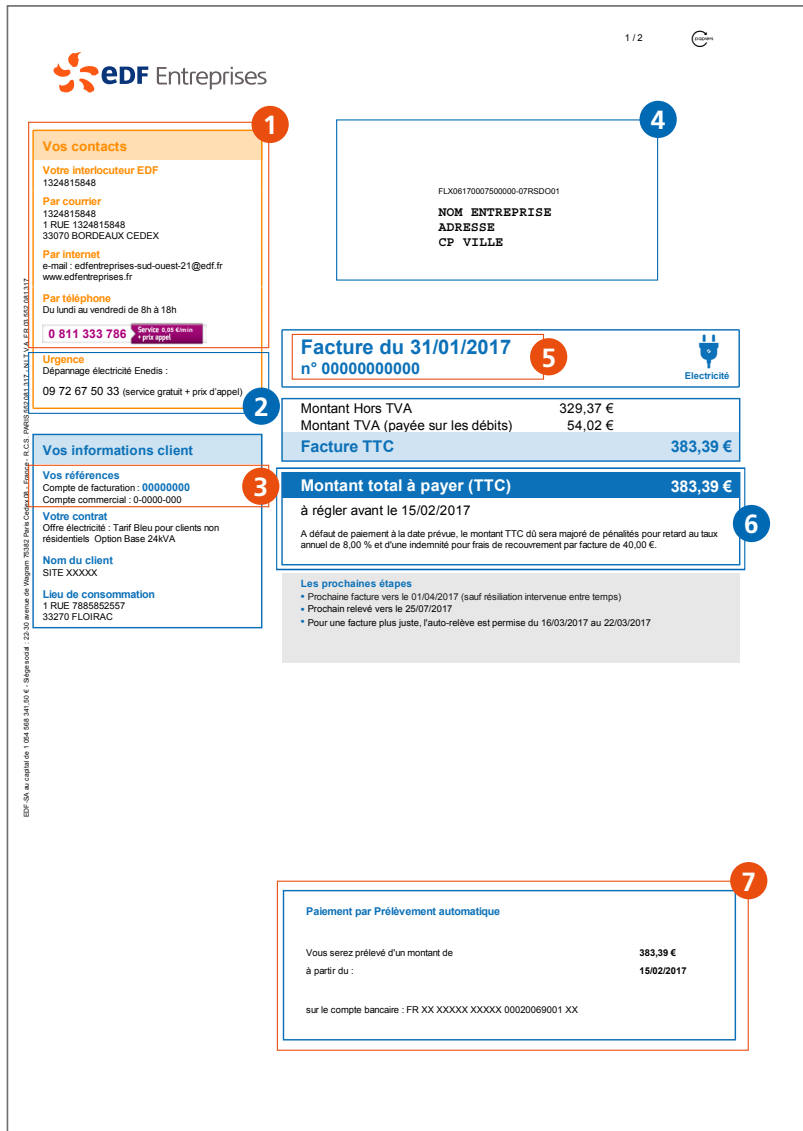


## COMPRENDRE VOTRE NOUVELLE FACTURE

Dans une démarche d'amélioration, la présentation de votre facture évolue pour plus de clarté !  
Vous trouverez ci-dessous toutes les explications nécessaires à sa compréhension.



**1 Vos contacts**

Votre interlocuteur EDF  
1324815848

Par courrier  
1324815848  
1 RUE 1324815848  
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet  
e-mail : edfentreprises-sud-ouest-21@edf.fr  
www.edfentreprises.fr

Par téléphone  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h  
**0 811 333 786** Service 5 et 6 min  
sans appel

**2 Urgence**  
Dépannage électricité Enedis :  
09 72 67 50 33 (service gratuit + prix d'appel)

**3 Vos informations client**

Vos références  
Compte de facturation : 00000000  
Compte commercial : 0-0000-000

Votre contrat  
Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 24kVA

Nom du client  
SITE XXXXX

Lieu de consommation  
1 RUE 788582557  
33270 FLOIRAC

**4**

FLX06170007500000-07RSD001  
**NOM ENTREPRISE**  
**ADRESSE**  
**CP VILLE**

**5**

Facture du 31/01/2017  
n° 00000000000

Montant Hors TVA	329,37 €
Montant TVA (payée sur les débits)	54,02 €
<b>Facture TTC</b>	<b>383,39 €</b>

**6**

**Montant total à payer (TTC) 383,39 €**  
à régler avant le 15/02/2017

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 8,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes  
\* Prochaine facture vers le 01/04/2017 (sauf résiliation intervenue entre temps)  
\* Prochain relevé vers le 25/07/2017  
\* Pour une facture plus juste, l'auto-relève est permise du 16/03/2017 au 22/03/2017

**7**

**Paiement par Prélèvement automatique**

Vous serez prélevé d'un montant de **383,39 €**  
à partir du : **15/02/2017**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00020069001 XX

### 1 Contact EDF Entreprises

Coordonnées postales et téléphoniques du service Client EDF Entreprises qui vous conseille et assure la gestion de votre contrat, à contacter pour toutes questions relatives à votre contrat, vos factures, les offres d'électricité et de gaz naturel.

### 2 Dépannage

Numéro à composer pour contacter les services dépannage du gestionnaire du réseau de distribution en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation) sur le site concerné.

### 3 Références

Le numéro de votre compte de facturation vous sera demandé pour tout contact téléphonique avec EDF Entreprises. Le numéro de votre compte commercial vous permet d'identifier vos contrats sur votre Espace Client.

### 4 Adresse de facturation

Adresse utilisée pour l'envoi de vos factures.

### 5 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

### 6 Synthèse

Montant total TTC de la facture tenant compte de vos avoirs et/ou sommes restant dues.

### 7 Moyen de paiement

Cette rubrique indique le moyen de paiement pour lequel vous avez opté et les instructions de paiement relatives.

2 / 2

**SITE XXXX**

Détail de votre facture du 31/01/2017 n° 0000000000

Document à conserver 10 ans

<b>Données contrat</b>	<b>Données Point de Livraison</b>
Tarif Bleu pour clients non résidentiels	1 RUE 788585257 33270 FLOIRAC
Option Base 24kVA	Réf Acheminement Electricité : 9999999999999
Réf. de votre contrat 0-000-00000	
Prix réglementés	
Souscrit depuis le 13/10/1976	

**Evolution de la consommation facturée en kWh**

<b>Total EDF Electricité *</b>	243,10 € HT		
Abonnement électricité (HT)	Période du 01/01/2017 au 28/02/2017	Prix unitaire HT 66,24 €	Taux de TVA 5,50 %
Abonnement		33,12 €/mois	66,24 €
Consommation (HT)	Période du 28/11/2016 au 29/01/2017	Conso 2 208 kWh	Prix unitaire HT 176,86 €
Electricité Période unique		2 208 kWh	8,010 c€/kWh
			176,86 €
* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 57,18 €, et la part variable est de 57,63 €			

<b>Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)</b>	86,27 €	Hors TVA		
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période du 28/11/2016 au 29/01/2017	Assiette 2 208 kWh	Prix unitaire HorsTVA 2,250 c€/kWh	Taux de TVA 20,00 %
Contribution			49,68 €	7,04 €
Taxe Départementale sur la Conso Finale Electricité	Période du 28/11/2016 au 29/01/2017	2 208 kWh	0,319 c€/kWh	7,04 €
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité		2 208 kWh	0,638 c€/kWh	14,08 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement		57,18	27,04 %	15,46 €

<b>Total Hors TVA pour ce site</b>	329,37 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette 54,02 €	
TVA à 5,50%	81,70 €	4,49 €
TVA à 20,00%	247,67 €	49,53 €
<b>Total TTC pour ce site</b>	383,39 €	TTC

<b>Données comptage</b>
Identifiant de comptage : 922 Type de compteur : Compteur Electro-Mécanique
Coefficient de lecture : 100
Acheminement : BT réf 36 kVA courte utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 24,0

<b>Index (relevés / estimés)</b>	index de début	index de fin
Base	46479 le 28/11/2016	48687 le 30/01/2017

**Prix**  
Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.  
Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur [www.edfentreprises.fr](http://www.edfentreprises.fr)  
Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2016. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [edfentreprises.fr](http://edfentreprises.fr) ou [edfcollectivites.fr](http://edfcollectivites.fr)

**Résiliation**  
Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

**Réclamations**  
Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais :  
Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact  
Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture.  
Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.  
Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°95252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

**Origine 2015 de l'électricité :**  
89,7 % nucléaire, 6,9 % renouvelables (dont 6,3 % hydraulique), 1,5 % charbon, 0,8 % gaz, 1,1 % fioul. Indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)

## 1 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

## 2 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit.

Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation ainsi que sa référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF Entreprises).

## 3 Évolution de la consommation facturée

Cette rubrique présente votre consommation facturée en kWh sur les 12 derniers mois. Elle est présentée sous la forme d'un histogramme afin de vous en faciliter la lecture.

## 4 Total EDF Électricité

Cette rubrique regroupe les montants d'abonnements et de consommations facturés avec le détail des quantités et des prix unitaires.

## 5 Taxes et contributions

Les taxes et contributions sont collectées par tous les fournisseurs d'électricité notamment pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

### - Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)

Son assiette est calculée sur la part fixe du TURPE (composantes de gestion, de comptage et soutirage fixe) sur laquelle le taux de 27,04 %, défini par arrêté ministériel, est appliqué.

### - Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)

Elle est proportionnelle à la consommation et couvre les coûts inhérents aux missions de service public liés à la distribution d'électricité.

### - Taxe Communale sur la Conso Finale d'Électricité (TCCFE) et Taxe Départementale sur la Conso Finale d'Électricité (TDCFE)

Elles sont proportionnelles à la consommation et sont reversées notamment à l'État et/ou aux collectivités. Leurs prix évoluent au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

L'assiette est la partie de la facture sur laquelle s'applique les taxes ou les contributions.

## 6 Données de comptage et index

Il s'agit des informations relatives à vos données de comptage et à la puissance souscrite. Vous retrouvez également les index de consommation relevés par le gestionnaire du réseau de distribution (Index en gras) et les index de consommation estimés (Index non gras).